

# ▶ Energies vertes La méthanisation à la ferme

PAGE 6



**ACTUALITÉS**  
CAVAC SE LANCE  
DANS LA FABRICATION  
D'ALIMENTS BIO

P.2



**SERVICES ET TECHNIQUES**  
NUTRITION ANIMALE  
PROTÉINES, GAGNEZ  
EN EFFICACITÉ !

P.4



**SERVICES ET TECHNIQUES**  
LA CHAUX, CLÉ  
DE LA DISPONIBILITÉ  
DES ENGRAIS

P.5



Plus que jamais, sécuriser ce qui peut l'être...

C'est dans les moments difficiles que les enjeux de sécurisation du revenu apparaissent au grand jour. Si nous sommes malheureusement plus démunis pour apporter des garanties de prix en lait et en viande (hormis le cadre des Plans Avenir Élevage Cavac qui s'adressent aux récents investisseurs, avec des filets de sécurité au niveau des marges), nous sommes plus avancés pour apporter des sécurités en productions végétales. Depuis maintenant pas mal d'années, Cavac propose en céréales, un **contrat original baptisé PAP (Prix d'Acompte Précoce) et plus engageant encore, le contrat Durable (Agri-Éthique sur 3 ans)**.

S'agissant du PAP (Prix Acompte Précoce), il s'agit d'un **prix MINIMUM garanti** qui ouvre toute latitude à un complément de prix en cas de remontée du marché. En effet sur une campagne donnée, le Prix d'Acompte Précoce est revalorisé, au cas où le prix moisson (acompte + complément de prix) de la campagne se retrouve au final au-dessus du PAP initial. À noter également que le Prix d'Acompte Précoce est à l'instar d'un prix d'acompte normal, payé dès la moisson. Au printemps 2015 pour la collecte 2016, un premier niveau de prix d'acompte précoce avait été fixé à 150 € (hors primes) en blé tendre. En maïs il a été fixé à 150 € également à l'automne 2015 pour la récolte 2016. Le contrat durable Agri-Éthique blé tendre 2016 est lui à 175 €... Au regard de la dégringolade des prix observée ce début 2016, nous avons jugé utile de proposer (toujours pour la campagne 2016) en semaine 4, un nouveau prix d'acompte précoce « conjoncture » à 140 €, pour les agriculteurs qui n'avaient pas jugé utile de s'engager au printemps 2015 ou bien pour ceux qui ont souhaité conforter leurs engagements. Chaque année, nous faisons le constat que nombre d'agriculteurs font le pari de ne pas s'engager du tout précocement, prenant le risque de se retrouver fort démunis en cas de baisse des prix.

**Il appartient bien sûr à chacun de décider de sa politique de commercialisation et nous respectons les choix** mais à l'heure où les opérateurs des filières (dont nous faisons partie) sont pointés du doigt comme manquant d'initiatives en matière de contractualisation, le cas des céréales est évocateur de ce qui peut se faire (grâce il faut bien le reconnaître au marché à terme). Un agriculteur a ainsi la possibilité de mettre un cliquet sur son prix et de garantir, plus d'un an avant sa récolte, que son prix de commercialisation ne descendra pas en-dessous. Ce système qui pourrait faire rêver en élevage, existe en céréales... Et pourtant le PAP ne représente que 10 % des volumes collectés par la coopérative... **À méditer !**

Franck Bluteau  
Vice-Président  
et Président de la commission céréales



NUTRITION ANIMALE

FABRICATION D'ALIMENTS BIO : TOP DÉPART ! AU BOUPÈRE

Depuis la mi-décembre 2015, le site de Berton de la filiale Antigny Nutrition fabrique de l'aliment certifié Bio pour les productions spécialisées (porc, volaille) et bientôt pour les ruminants.

Déjà fortement impliqué dans les filières Bio (céréales, légumes, porcs, œufs...), le groupe se lance dans la fabrication d'aliments certifiés Bio. Après plusieurs mois de travaux et de formation des équipes, la fabrication a commencé mi-décembre dans l'usine de Berton au Boupère (85) appartenant à la filiale Antigny Nutrition.

Porcs, poules... et plus encore

Dans un premier temps, seuls les éleveurs de porcs et de poules pondeuses bénéficient de ces nouvelles gammes d'aliments. Mais d'autres devraient leur emboîter le pas à l'avenir (autres volailles, ruminants...). L'objectif est d'avoir une montée en production progressive qui va de pair avec le développement des élevages Bio au sein de la coopérative. La coopérative a déjà réuni les éleveurs concernés pour les informer de toutes les modalités de fonctionnement, des visites de l'usine leur seront également proposées dans les prochains mois.

Une approche « filière »

Pour Cavac, la maîtrise de ce maillon de la production est essentielle à la pérennité et la compétitivité des filières animales tant sur le plan technique (valeur nutritionnelle, qualité des matières premières, optimisation des formules,...) que sur le plan économique. Cavac se positionne aussi sur un marché en croissance avec des productions biologiques significatives sur le territoire (porcs, volailles de chair...). Pour le groupe, il s'agit aussi de s'inscrire dans la continuité de ses productions végétales qu'il développe et de répondre aux enjeux de « lien au sol » requis sur certains marchés bio des filières animales.



L'usine de Berton au Boupère (85).

SUR LE WEB

NOVIUS RÉGLEZ VOTRE ÉPANDEUR EN QUELQUES CLICS

Utilisateur de l'engrais Novius, obtenez en quelques clics la fiche de réglages de votre épandeur. Depuis quelques semaines, le site Web [www.novius-engrais.fr](http://www.novius-engrais.fr) a mis en place un outil en ligne pour télécharger les tables de réglage des épandeurs établies à partir d'échantillons d'engrais testés par le fabricant du matériel. Novius est fabriqué depuis 2014 par Cavac sur son site des Sables-d'Olonne. Issu de l'expertise des coopératives de l'union InVivo, cet engrais stabilisé est 5 à 10 % moins cher que la référence ammonitrée, et tout aussi performant.

PLUS D'INFOS

[www.novius-engrais.fr](http://www.novius-engrais.fr)



ANNONCE

DÉPART DE MATHIEU STAUB RÉORGANISATION

Après 7 années passées au sein de Cavac, Mathieu Staub va quitter la coopérative à la fin février pour se lancer dans un nouveau challenge, en tant que Directeur Général de la Coopérative agricole Terre d'Alliances, basée à Bourg-en-Bresse (01). Par son dynamisme et sa créativité, Mathieu aura participé activement à construire ce qu'est Cavac aujourd'hui dans toute sa modernité. Il s'est également largement impliqué dans la concrétisation des récentes fusions en productions animales et tout particulièrement la mise en route de Bovineo. Un grand merci pour le travail accompli !

Suite à ce départ, **Jacques Bourgeois** a revu l'organisation du Groupe notamment autour d'un Comité de Direction restreint constitué de : **Olivier Joreau** Directeur Général Adjoint (en charge surtout des filiales aval, des finances et du développement), **Isabelle Jaslet** (DRH) ainsi que **Frédéric Monnier** (Directeur du

Pôle animal) et **Christophe Vinet** (Directeur du Pôle végétal) qui assureront conjointement la supervision de l'ensemble des activités "amont agricole".

Au plus près du terrain et de façon transversale, pas de changement significatif, avec Laurent Pascreau à la Direction terrain, épaulé par Brice Guilloteau sur toute la partie agro-environnement-services...




**la coopération agricole**  
 produisons l'avenir


**CAVAC**  
 POSITIVE AGRICULTURE !


**INFOS**

Directeur de publication : Jacques Bourgeois  
 Conception/Rédaction : service communication  
 12 boulevard Réaumur - BP 27  
 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX  
 Tél 02 51 36 51 51 • Fax 02 51 36 51 97 • [www.coop-cavac.fr](http://www.coop-cavac.fr)

## ► NUTRITION ANIMALE

# PROTÉINES : GAGNEZ EN EFFICACITÉ ! RATION

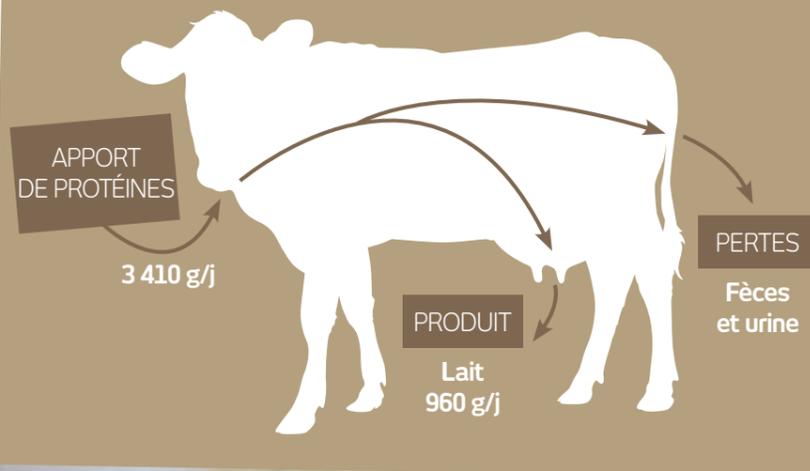
**Votre ration est-elle bien transformée en lait ou en viande ? Autrement dit, les protéines de la ration sont-elles efficaces ? Cette question, chaque éleveur devrait se le poser. A l'heure on l'on parle beaucoup d'autonomie protéique, intéressons-nous aussi à l'efficacité protéique.**

Pour être en bonne santé, est-ce qu'il vaut mieux manger des produits de qualité ou manger en quantité ? La réponse nous paraît si évidente pour nous-mêmes alors qu'elle ne l'est pas toujours pour nos animaux. Et pourtant, c'est un peu le même raisonnement. Pour qu'ils soient productifs, il vaut mieux privilégier une ration composée de protéines efficaces. En effet, pour augmenter la production de lait ou de viande, la stratégie actuelle consiste trop souvent à augmenter l'apport de protéines totales sans vraiment s'intéresser à la « qualité » de ces protéines.

### Étudiez votre ration !

Les ruminants valorisent mal l'azote du fait de la spécificité de leur système digestif. Pour une vache laitière, sur 3 400 g de protéines ingérées, seuls 960 g se retrouvent dans lait. Les pertes se chiffrent donc à près de 75 % ! Le reste des protéines s'en va dans les fèces et l'urine, c'est donc une perte sèche de revenu pour l'éleveur, avec un impact non négligeable sur l'environnement. Comment faire ?

### L'EFFICACITÉ DES APPORTS PROTÉIQUES CHEZ LA VACHE LAITIÈRE



### ► LE SAVIEZ-VOUS ?

**+ 1 %  
d'efficacité protéique c'est**

**3 à 4 € de gain  
sur 1 000 L de lait**

Pas de secret, il faut prendre le temps d'étudier finement sa ration en deux étapes. Dans un premier temps, on passe en revue ses fourrages (maïs, légumineuses...) avec une analyse précise de chacun d'eux. Suivant le fourrage, des compléments azotés seront ou non nécessaires. Il faut couvrir à la fois les besoins d'azote dans le rumen pour les microorganismes (MAT dégradable) et aussi les besoins dans l'intestin (MAT non dégradable).

### Nourrir l'animal et son rumen

L'ajustement des apports azotés doit se faire d'abord sur la base des besoins en azote dégradable dans le rumen qui sera ajusté à l'énergie disponible pour les bactéries ruminales. Les gammes d'aliments correcteurs azotés proposées par Cavac sont segmentées pour mieux répondre à cette qualification des fourrages. Cette approche est complétée par l'appréciation des niveaux de couverture des acides aminés digestibles et notamment la leucine, l'histidine, la lysine et la méthionine. Ces critères d'ajustement permettent d'améliorer l'efficacité protéique des rations pour le ruminant. Et par conséquent de limiter le gaspillage d'une protéine chère. ■

## ► AMENDEMENTS BASIQUES

# LA CHAUX : CLÉ DE LA DISPONIBILITÉ DES ENGRAIS POUR LES PLANTES TECHNIQUE

**Que ce soit pour les prairies ou pour les cultures, l'état calcique du sol est capital. Un bon équilibre favorisera l'efficacité des apports en éléments minéraux – azote, phosphore, potassium – et la minéralisation du sol.**

L'épandage de chaux (amendements basiques) permet d'améliorer l'absorption des intrants par les plantes et d'augmenter la fertilité du sol en contrôlant le pH. Pour savoir si un apport de chaux est nécessaire, on prend en considération 2 indicateurs principaux : le pH du sol et l'état des réserves calciques du sol mesuré par le taux de saturation en calcium du sol. Bien sûr hormis l'analyse de sol, le diagnostic terrain est un révélateur de l'acidité potentielle avec des symptômes visuels en culture tels que la battance, des plantes chétives, le développement de certaines adventices telles que la petite oseille qui affectionnent les pH acides.

### Des prairies plus productives et de meilleure qualité fourragère

Depuis une dizaine d'années maintenant, la Cavac en partenariat avec Lhoist Agriculture, met des essais en place dans le but d'étudier l'intérêt d'un apport de chaux vive sur des prairies avec des pH qualifiés de satisfaisant (pH=6.2) mais où le rapport Ca/CEC est faible. De nombreux résultats d'essais plusieurs années consécu-

tives ont montré qu'un apport de 300 à 400 kg/ha de chaux vive calci-magnésienne a un impact direct sur le rendement (1 T à 1,5 T de MS/ha/an) et sur la qualité fourragère. Ceci s'explique par l'augmentation de l'activité microbienne à l'origine de la minéralisation de la matière organique. Cette valorisation se traduit alors par plus de rendement et de qualité fourragère.

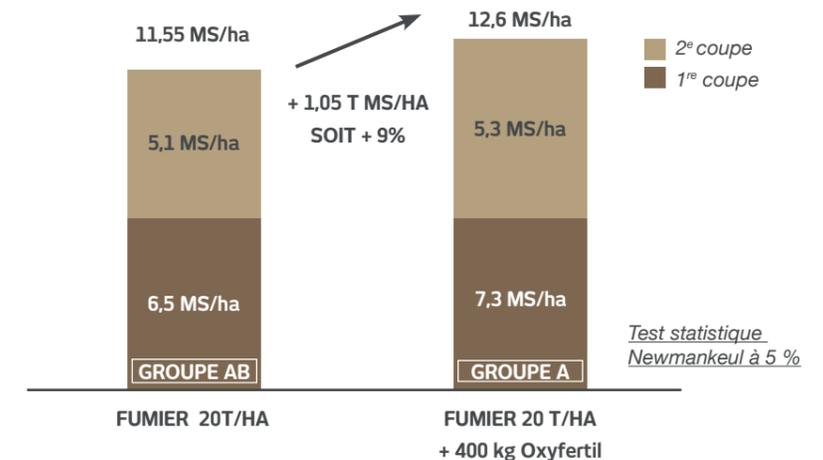
### Quels apports ?

La chaux vive est la forme d'apport adaptée quel que soit le niveau de pH du sol mais l'est d'autant plus en situation d'entretien : les conditions du sol nécessitent alors l'utilisation de produits solubles. Pour l'entretien des sols, on conseille un apport de 800 kg à 1T/ha d'amendements basiques pulvérulents tous les 2 ans. Sur céréales en sortie hiver et les prairies à pH >5,8, privilégier 300 à 400 kg/ha/an de chaux vives ou de carbonates pulvérulents. Des doses plus conséquentes sont à apporter en cas de besoin de redressement du sol, à adapter en fonction du type de sol et de la forme d'amendements choisis (notion d'IPA : Indices de Positionnement Agronomique). ■

## LES BÉNÉFICES DU BON ÉTAT CALCIQUE DU SOL

- Meilleure assimilation des minéraux par les plantes
- Activation de la minéralisation (pH : 7 optimum)
- Amélioration de la structure du sol (battance, ressuyage, travail...)
- Augmentation de la vie du sol (vers de terre, bactéries, champignons...)
- Baisse des risques de toxicité (alumine quand pH < 5)
- Potentiel et choix des cultures (luzerne..)

### RÉSULTATS PLATE-FORME EXPÉRIMENTALE LA CHAPPELLE-ACHARD (85) MOYENNE DES ANNÉES 2014 ET 2015



L'apport de 400 kg/ha d'Oxyfertil® en complément du fumier a généré une augmentation significative du rendement de +9 % au total sur les 2 coupes et de +12 % sur la 1<sup>re</sup> coupe.

## ▶ ENERGIES VERTES

# PLEIN GAZ SUR LA MÉTHANISATION UNITÉS À LA FERME

Dans la cadre de la transition énergétique, la méthanisation apparaît aujourd'hui comme une solution crédible et rentable pour les investisseurs sous réserve que leur projet soit bien ficelé. Dans un contexte politique favorable, le tarif de rachat de l'électricité par cogénération est en passe d'être augmenté. Les lignes bougent, il est peut-être temps d'investir. Votre coopérative vous accompagne.



Fermenteur de 2 000 m<sup>3</sup> avec un cogénérateur de 250 kW<sub>e</sub>

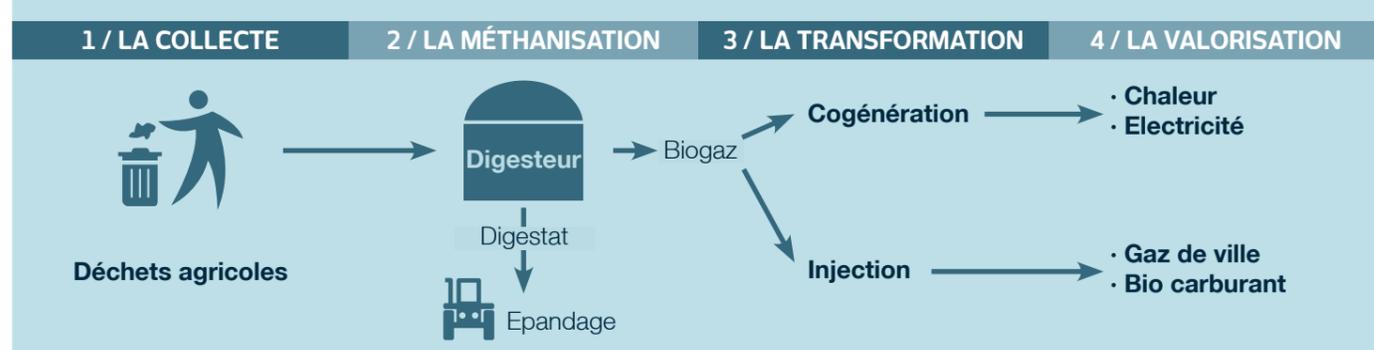
En France, la méthanisation agricole n'est qu'à ses prémices : près de 8 000 installations en Allemagne contre 250 en France. Le constat est sans appel, la France est à la traîne. Pour rattraper son retard, le Gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux : installer 1 500 unités dans les trois prochaines années. Au-delà de l'effet d'annonce, le signal est clair et des moyens financiers vont être mobilisés. Ainsi, un arrêté qui revalorise le tarif de rachat de l'électricité par cogénération pour les petites unités (moins de 500 kW<sub>e</sub>) devrait voir le jour d'ici peu. Si la France commence à prendre à bras

le corps le dossier méthanisation, c'est aussi pour répondre aux objectifs européens de réduction des Gaz à effet de serre (GES) et de la transition énergétique. Dans ce cadre, le développement de la méthanisation à la ferme constitue un des leviers d'actions pour réduire les émissions de GES et pour la production d'énergie renouvelable (objectif de 20 % dans le mix énergétique d'ici 2020).

**Quels avantages pour l'agriculture ?** Petite pique de rappel, les installations de biométhanisation produisent du biogaz, un gaz généré par fermentation

de la matière organique dans un milieu anaérobie. Le gaz peut être ensuite valorisé en le transformant soit en électricité et en chaleur, soit en biométhane pour être réinjecté dans le réseau de gaz naturel. Pour la plupart des installations à la ferme, il est transformé en électricité et en chaleur, on parle alors de cogénération (cf. schéma ci-dessous). Activité complémentaire de l'élevage, la méthanisation offre de nombreux avantages pour une exploitation. Certes le ticket d'entrée reste élevé et ce type de projet n'est pas accessible ni adapté à toutes les exploitations.

### ▶ COMMENT FONCTIONNE UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION ?



## ▶ PARTENARIAT



# CAVAC S'ASSOCIE À PLANET

Déjà partie prenante dans plusieurs projets collectifs, la coopérative a décidé de proposer une offre d'accompagnement à ses sociétaires. Une nouvelle offre de service voit donc le jour, mais pas n'importe comment, et pas avec n'importe qui ! En effet, les pionniers français de la méthanisation ont dû parfois faire face à des difficultés compte tenu notamment de la très grande diversité des intrants (ce qui n'est pas le cas en Allemagne). S'entourer de partenaires sérieux était donc une priorité. Ainsi la coopérative a choisi de travailler avec PlanET qui figure parmi les 5 plus grandes entreprises de biogaz du monde. Basée à Liffré (35), la filiale française compte une quinzaine de salariés. PlanET travaille principalement avec le milieu agricole et a construit une trentaine d'installations en France et 10 projets sont actuellement en cours. ■

La méthanisation permet de garantir des revenus grâce aux tarifs de rachat de l'énergie fixés pendant quinze à vingt ans. La chaleur générée peut être utilisée dans les bâtiments d'élevage, ce qui permet d'améliorer l'autonomie énergétique. Le processus de méthanisation améliore les qualités fertilisantes des intrants. Les projets de méthanisation à la ferme permettent aussi d'instaurer le dialogue avec les acteurs du territoire. Une fois les craintes levées, bien souvent les collectivités apportent dans ces unités des intrants tels que leurs déchets de tonte. L'agriculteur peut contribuer ainsi à une filière locale de recyclage et de valorisation des déchets. ■

## ▶ NOUVELLE OFFRE

# QUI FAIT QUOI ?

## CAVAC

- **Étude pré-faisabilité technique et économique** (pré-diagnostic, étude d'opportunité, identification des enjeux...)
- **Dossier ICPE**
- **Plan d'épandage**
- **Plan de fumure**



## PLANET

- **Conception, génie civil, équipements, mise en service**
- **Services / Maintenance de l'unité**
- **Suivi biologique des installations**

## ▶ PORTE-OUVERTE

# VISITEZ UNE INSTALLATION

Une porte-ouverte sera organisée mi-avril en Vendée avec notre partenaire PlanET. Si vous êtes intéressés, merci de nous le faire savoir dès à présent. ■

## ▶ PLUS D'INFOS

Pôle environnement  
environnement@cavac.fr  
02 51 36 57 19



## ▶ L'ÉNERGIE POSITIVE

Dans quelques semaines vous recevrez cette brochure pour en savoir plus sur notre offre méthanisation.

## ▶ RÉSEAUX SOCIAUX

# NICOLAS BILLAUD BOUCLE SON PREMIER DAKAR AGRI-ÉTHIQUE

Comme vous l'avez peut-être suivi sur les réseaux sociaux d'Agri-Éthique, après 14 jours de course, 9 400 km, des passages à plus de 4 800 m d'altitude, de la pluie et beaucoup de sable... Nicolas Billaud, le coureur sponsorisé par Agri-Éthique, a bouclé son premier Rallye Dakar !



Nicolas Billaud termine à la 76<sup>e</sup> place.

Le pilote vendéen est arrivé samedi 16 Janvier à Rosario en Argentine au terme d'une ultime étape. 15 jours plus tôt, il s'élançait avec 154 autres concurrents de Buenos Aires pour un périple incroyable entre l'Argentine et la Bolivie. Dunes, montagnes, rios, graviers, roches, le tracé de cette édition était fidèle à la réputation du Dakar : semé d'embûches. Près de la moitié des pilotes motos ont été contraints de déclarer forfait mais Nicolas, lui, a tenu bon. Il termine à la 76<sup>ème</sup>

place du classement général, un résultat plus qu'honorable pour une première participation.

Bien que seul au guidon de sa moto, Nicolas était soutenu sur place par son équipe « Team Objectif Aventure ». Son ami Jean-Michel Boudaud s'occupait de la mécanique de la moto et de Bertrand Girardeau postait quotidiennement des photos et des informations sur l'avancement de la course de Nicolas. C'est donc, au-delà de l'exploit sportif, une formidable aventure humaine à laquelle Agri-Éthique est fière de s'être associée. ■

## ▶ INTERVIEW

À son retour en France, Nicolas Billaud nous a accordé une interview vidéo, cette dernière est visible sur la page Facebook d'Agri-Éthique : [facebook.com/AgriEthique](https://www.facebook.com/AgriEthique)

## ▶ APPROVISIONNEMENTS

# ENGRAIS : BILAN POSITIF POUR LES OFFRES MUTUALISÉES

Dans un contexte d'évolution incertain des prix sur les engrais achetés à l'import, Cavac avait mis en place des offres « mutualisées » du 6 octobre au 31 décembre 2015. **Cette stratégie s'avère payante puisque le retour sous forme de remise est de :**

- 13 €/t en urée
- 23 €/t en DAP (18-46)

Sur la même période, les écarts de prix des offres « spot » sont de 17 € en urée, et de 29 € en DAP. ■



## BLOC-NOTES

### PRINTEMPS DE LA GÉNÉTIQUE EXPO-VENTE DE TAUREAUX

Vendredi 19 février 2016

De 10 h à 17 h

Organisé par Bovineo

Au Centre d'allotement des Ajoncs  
La Roche-sur-Yon

#### ▶ Inédit

vente d'animaux génotypés

### SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Du 27 février au 6 mars 2016

Paris expo Porte de Versailles

#### ▶ « Et si on consommait

**coopératif ? »** c'est l'angle choisi par La coopération agricole pour faire découvrir au grand-public les produits des coopératives. Lors du salon, les consommateurs pourront découvrir toute la richesse de l'offre coopérative :

- 150 produits coopératifs de grande consommation (dont ceux de la Cavac).
- Un « mur des vins » avec 150 bouteilles de caves coopératives.
- Dégustations et animations pendant les 10 jours du salon.

RDV Hall 4 Allée B stand 45